

A PROPOS DE LA MORT D'UN TRAVAILLEUR

Le 27 Septembre 1972 à 13^h45 notre copain P. ANTUNEZ est mort parce que les mots production et rendement ont plus d'importance que la vie de ceux qui sont asservis par ces mots.

L'histoire de ce camarade espagnol en France depuis 14 ans vaut la peine d'être racontée car elle est le prototype de la vie de nombreux immigrés.

Antunez travaillait depuis 4 ans dans une entreprise de maçonnerie afin de faire vivre sa femme et ses sept enfants lorsqu'un terrible accident du travail l'envoya à l'hôpital avec une fracture de la colonne vertébrale; il lui a fallu deux ans pour se remettre. Sa convalescence terminée le chômage l'attendait. Bien que rétabli, ses capacités physiques étaient nettement diminuées et il ne pouvait plus reprendre le genre de travail qui est en général réservé aux espagnols, aux portugais ou aux nord-africains. Au bout d'un an les caisses de chômage commençaient leur sale travail de restriction: Antunez ne pouvait plus prétendre à des droits mais à des secours. Quand vous êtes obligés de demander de l'aide, c'est là que la mairie vous regarde d'un mauvais oeil, que l'assistante sociale "veille" sur vos enfants, que le médecin diagnostique une sinistrose, que le voisin vous traite de fainéant, que les services de la main d'oeuvre vous appelle chomeur professionnel, que les gendarmes vous suspectent, que l'huissier frappe à votre porte

Aussi petit à petit, n'en pouvant plus, vous êtes prêt à prendre n'importe quel boulot même celui qui avait déjà failli vous enlever la vie.

C'est réduit à cette extrémité qu'Antunez employé par l'entreprise Mortéra, travaillait à la construction d'un ouvrage de part et d'autre de la voie ferrée. Après avoir aidé au chargement d'un camion et pour procéder à son déchargement sur l'autre partie du chantier, il traversait la voie ferrée lorsqu'il fut happé par un train sous les yeux de ses compagnons.

Aucune consigne de sécurité n'empêchait les travailleurs de traverser, bien au contraire, le passage sous la voie étant difficilement praticable, tous avaient l'habitude de passer sur les rails.

Un accident du travail! quoi de plus dramatique, mais aussi quoi de plus banal puisque "La dépêche du midi" fidèle à son objectivité, cublie même de le signaler dans son article.

Un accident du travail! l'entreprise Mortéra le reconnaît du bout des lèvres, mais que voulez-vous, c'est la fatalité! On fera un geste allez! Monsieur le Maire de l'UNION nous vous en sommes humblement reconnaissants, ces messieurs de l'entreprise ont la conscience tranquille,

Ah! si la S.N.C.F. avait pris des mesures!

Un accident du travail! Monsieur le chef de district S.N.C.F. est très "peiné"; il a encore fallu que ça arrive chez nous.

Ah! si Mortéra avait placé des barrières!...

Alors que:

- Le chef de chantier de l'entreprise Mortéra déclare qu'il était monnaie courante de passer sur les rails.
- Un tunnel désaffecté à 15 m de l'ouvrage, facile d'accès, n'avait pas été indiqué à l'entreprise par la S.N.C.F.
- Deux jours plus tard un ouvrier nord-africain a failli subir le même sort du fait qu'aucune mesure de sécurité n'avait été prise.
- Deux jours après, l'inspecteur du travail responsable du district n'était toujours pas alerté.

Alors que P. Antunez laisse une famille de 7 enfants complètement démunie

Non, nous n'accepterons pas qu'à chaque accident du travail de ce genre, les patrons aussi bien que les autorités civiles rejettent la responsabilité sur celui qui en est la victime.

Chaque jour des accidents comme celui-là sont camouflés pour que l'exploitation des travailleurs ne soit pas remise en question.

Pourquoi risquons nous à chaque instant notre vie?

- Pour avoir à peine le droit de manger

- Pour enrichir les patrons qui nous considèrent comme des machines à produire

Et, quand une machine est cassée, tout simplement, on la remplace...

Ce sont de véritables assassinats, ils sont connus et voulus par l'absence de moyens de sécurité, l'exigence d'un travail toujours plus rapide ou dangereux, pour le profit de ceux qui nous exploitent.

Pour ce chantier nous exigeons:

- La présence d'un protecteur sur la voie ferrée

- la présence de Barrières de chaque côté de cette voie

- l'arrêt momentané du travail sous le pont pendant le passage des trains

- la mise en service comme voie d'accès d'un tunnel situé à 15 m du chantier

NOUS NE VOULONS PAS ETRE TUE POUR UN SALAIRE OU UNE PRIME SUPPLEMENTAIRE

NOUS NE LAISSERONS PLUS LES PATRONS FAIRE DES ECONOMIES EN JOUANT AVEC NOTRE SECURITE.

Des Copains d'Antunez